Image not found or type unknown

# Quelle indication mettre en avant lors de la vente d'ampoules LED

Par **Eric Briguiboul**, le **12/12/2017** à **16:27**

Bonjour à tous,

J'ignore si je suis dans la bonne section du forum mais je tente :)

Je travaille pour un client qui vend différents types de luminaires https://www.aluson-eclairage.fr. Il est venu me demander quelles étaient les informations à mettre en avant sur la page produit. Je viens donc me renseigner auprès de vous concernant ce sujet. En effet quelles sont les règles européennes à respecter lors de la vente de ce type de produit. Le nombre de W ? Lumen ? Quelles sont les risques si ces mentions sont absentes du site ? A qui doit-on faire vérifier ces accréditations ?

Merci d'avance pour votre retour sur ces questions.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés